

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Énergie

Agence Nationale Pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures

«ALNAFT»



NIF N° : 408005000120073

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de la procédure de passation de marchés d'ALNAFT notamment l'article 60 portant notification d'attribution du marché, l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national et international ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/PVDMH/ALNAFT/2017, paru dans le quotidien national "Le Soir d'Algérie" le 28/01/2018, dans le BAOSEM N° 1468 de la semaine du 30/01/2018 et dans le BOMOP N° 1587 de la semaine du 04/02/2018, relatif à la réalisation d'une étude intégrée *du potentiel en hydrocarbures du sillon de Melrhir et de la partie Nord du bassin de Berkine au profit de l'Agence ALNAFT*, qu'après évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

Attributaire provisoire	Note de l'offre	Montant de l'offre financière	Délai proposé	Critère de choix
BEICIP-FRANLAB	87,22 points / 100	3 698 500,00 USD	Vingt-quatre (24) mois	Offre la mieux disante (résultant de la pondération des notes technique et financière)

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT), dans les dix (10) jours ouvrables à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), le Bulletin des Appels d'Offres du Secteur de l'Énergie et des Mines (BAOSEM) et le quotidien national « Le Soir d'Algérie ». Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre technique et financière sont invités à se rapprocher du service de la commission des marchés d'ALNAFT, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire.